



Inscriptions au lycée Le Verger

Consignes et Pièces à fournir

Entrée en classe de Seconde, 1^{ère} STMG et nouveaux entrants dans l'établissement (sauf BTS)

Bienvenue au lycée Le Verger,

Vous allez procéder à l'inscription au lycée Le Verger pour l'année scolaire 2023-2024. La précision et la fiabilité des informations saisies sont des éléments indispensables.

Nous vous prions donc de prendre connaissance des consignes, des pièces à fournir et d'apporter la plus grande rigueur possible pour le bon déroulement de l'inscription de votre enfant.

Pour l'inscription en SECONDE, le service d'inscription en ligne doit être privilégié.

- Dès le 27 juin à 16h30, vous pourrez vous connecter à votre compte Educonnect « responsable légal » afin de prendre connaissance de la notification d'affectation de votre enfant.
- Il vous sera alors possible de procéder à l'inscription dématérialisée de votre enfant.
- Le dépôt de certaines pièces à fournir nécessitera de venir au lycée suivant un calendrier de permanences établi et consultable sur le service en ligne d'inscription.

Pour les familles ne disposant pas de moyen informatique et/ou éprouvant des difficultés, vous aurez la possibilité de procéder à l'inscription administrative de votre enfant en vous présentant au lycée selon le calendrier des permanences consultable ci-après.

**Il est impératif de fournir toutes les pièces pour que l'inscription soit validée.
La présence d'un responsable légal est requise pour les élèves mineurs.**



Liste des pièces à fournir

PIECES A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION
Photocopie de la Carte Nationale d'identité ou du passeport
Photocopie du Livret de famille
En cas de séparation des responsables légaux, nous transmettre une copie de la convention parentale ou du jugement
En cas de placement, nous transmettre une copie de la décision
Relevé d'Identité Bancaire*
Photocopie de l'attestation de participation à la Journée Défense Citoyenneté (si réalisée) ou attestation de recensement (si plus de 16 ans)
Photocopie du carnet de santé (page des vaccinations)
Photocopie d'un justificatif d'adresse récent (factures d'eau, d'électricité, etc)
Fiche pédagogique (à télécharger ou à remplir sur place)
Fiche d'urgence (à télécharger ou à remplir sur place)
Fiche d'intendance (à télécharger ou à remplir sur place)
Bon NUMERISAK (à télécharger ou à remplir sur place)
3 photos d'identité (format 3.5cm x 4.5 cm) – préciser le nom et les prénoms au dos de celles-ci
Règlement de l'adhésion à la Maison des Lycéens d'un montant de 5€ (en chèque ou espèces) - <i>facultatif</i>

***concernant le RIB** : cette pièce est à fournir quel que soit le statut de l'élève (demi-pensionnaire ou externe). Pour effectuer le paiement des bourses aux familles et les remboursements éventuels qui interviendront en cours d'année scolaire (voyages, sorties scolaires, autres...), un relevé d'identité bancaire est exigé.